

alea



RAPPORT D'IMPACT

2023





Index

Alea Srl SB.

Un engagement concret en faveur de la durabilité et du bien commun 05

Les objectifs du bien commun 06

Objectifs, actions, cibles pour l'année 2024 06

Analyse d'impact 12

Intention

“Nous sommes passion et vision pour la beauté du futur”

Mission&Philosophie

“Notre mission est de créer une ambiance de travail agréable, confortable et inspirante. Des lieux où les personnes se sentent bien”



Alea Srl SB.

Un engagement concret en faveur de la durabilité et du bien commun

Introduites en Italie en 2016, et premier cas en Europe, les Benefit Company représentent une nouvelle forme juridique d'entreprise qui combine profit et responsabilité sociale. Elles se différencient des sociétés traditionnelles par l'inclusion dans leur statut d'un volet de développement durable, comprenant des objectifs d'intérêt commun, de leur impact sur l'environnement, sur la société et les employés. Depuis décembre 2023, Alea Srl est devenue une Benefit Company, avec le nom Alea Srl SB. Nous avons choisi d'adhérer à ce modèle en nommant un Responsable Impact, le PDG Tiziano Carlot, chargé de définir et contrôler annuellement des objectifs concrets et mesurables pour la recherche d'un bien commun. De cette façon, nous voulons contribuer à créer de la valeur partagée, en générant du bien-être économique tout en respectant l'environnement et en améliorant les conditions des employés et de la communauté. Un engagement concret qui témoigne de la volonté de contribuer au développement durable du territoire. Les Benefit Company sont des acteurs clés dans le paysage économique actuel, car elles démontrent qu'il est possible de faire des affaires de manière rentable et, en même temps, de garantir un impact positif sur la société et l'environnement.

Les objectifs du bien commun

Les objectifs du bien commun constituent la mission spécifique d'une Benefit Company. Il s'agit d'engagements concrets que l'entreprise prend pour produire un impact positif sur la société ou l'environnement, parallèlement à la recherche du profit. Les engagements, traduits en actions, représentent la manière concrète dont l'entreprise entend atteindre ses objectifs et donner vie à ses propositions et idées, telles qu'énoncées dans les statuts de l'entreprise. La Société planifie d'intégrer ces objectifs plus larges dans son modèle d'entreprise. Les actions sont la dimension tangible de l'avantage commun, ainsi que l'objet d'un processus de planification et de contrôle qui est suivi régulièrement pendant toute l'année. Ce processus garantit que, à la fin de chaque exercice, les actions soient effectivement mises en œuvre et documentées.

Objectifs, actions, cibles pour l'année 2024

Fort de la création de la Benefit Company à la fin de l'exercice 2023, dans ce premier Rapport d'impact, nous nous sommes limités à identifier les actions relatives aux objectifs du bien commun et les cibles que nous entendons poursuivre pendant l'année 2024. Les objectifs ont été regroupés en trois macro-domaines, qui identifient autant de dimensions de l'avantage commun sur lesquelles se fonde le modèle d'entreprise de notre société.

Économie circulaire et innovation

L'économie circulaire est un paradigme qui vise à dépasser le traditionnel modèle linéaire "prendre-produire-jeter".

Utilisant une approche systémique, elle vise à repenser l'ensemble du cycle de vie des produits, en optimisant l'utilisation des ressources, en minimisant les déchets et en valorisant les matières résiduelles. Dans ce domaine, l'innovation joue un rôle clé. Du développement de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies de recyclage à la création de modèles d'entreprise novateurs, l'innovation est essentielle pour la transition vers une économie circulaire efficace et résiliente.

1. Promouvoir les pratiques de l'économie circulaire par la conception, la production et la promotion de produits qui réduisent les déchets et favorisent la réutilisation et le recyclage des matières premières, en particulier le bois.
2. Concevoir des meubles durables et de haute qualité qui garantissent une grande longévité.
3. Intégrer l'Ecoconception dans les phases de dépôt du brevet et de développement des produits afin de minimiser l'impact sur l'environnement et de promouvoir la durabilité dans toutes les activités de la Société.

4. Conformément à la philosophie de l'Écoconception et de la fin de vie, développer des techniques innovatives pour l'utilisation des sous-produits des déchets de la production industrielle.

5. Collaborer avec les Universités et les Instituts de Recherche du territoire de Triveneto pour le développement de projets visant à améliorer constamment les performances environnementales de nos produits, en commençant par l'efficacité du processus de production interne.

6. Soutenir et choisir l'utilisation de chaînes d'approvisionnement du bois durables (certifiées FSC®) afin de préserver les écosystèmes et la biodiversité, sans oublier les droits des personnes impliquées tout au long de la chaîne de production.

7. Offrir la possibilité d'une location à long terme des meubles pour le bureau.



ACTIONS 2024

CIBLES

Développer des produits qui optimisent l'utilisation des matières premières et la consommation énergétique dans le processus de production

Conception et prototypage d'au moins une nouvelle ligne de produits conçue selon la logique de l'économie circulaire

Adopter la méthodologie de l'analyse du cycle de vie des produits

Obtention d'une certification EPD (Déclaration Environnementale de Produit)

Réduire l'utilisation du papier dans les activités commerciales et de vente

Digitalisation du catalogue des produits

Réduire les émissions et l'impact environnemental des produits

Mise en place d'un suivi de consommation de la Carboon Footprint (objectif 3)

Utiliser sources d'énergie renouvelables

Installation d'un système photovoltaïque avec possibilité d'extension, pour couvrir au moins 50 % de la demande énergétique

Réaliser une étude de faisabilité pour évaluer l'opportunité d'une location à long terme des produits

Réalisation d'une étude de marché pour explorer les tendances du secteur

Valorisation du territoire, bien-être des personnes et emploi

Le succès d'une entreprise est étroitement lié à la prospérité du territoire qui l'accueille. Notre engagement vise à valoriser les ressources humaines, intellectuelles et matérielles de notre territoire, afin de contribuer à la croissance du contexte dans lequel nous vivons. Soutenir sa croissance signifie premièrement créer un environnement de travail équitable et rechercher aussi un équilibre vertueux entre le bien-être personnel et les objectifs de l'entreprise, en offrant à nos collaborateurs des conditions de travail optimales : opportunités d'emploi de qualité, en termes de salaires, formation, reconnaissance et développement personnel.

8. Promouvoir des initiatives qui répondent aux besoins des employés afin de favoriser leur développement personnel et professionnel.
9. Contribuer à la création de valeur pour le territoire par l'établissement de nouveaux emplois, en essayant également d'attirer de nouveaux talents.
10. Diffuser et renforcer la culture de la santé et de la sécurité des personnes y compris hors du lieu de travail.
11. Concevoir des espaces de travail visant à valoriser les personnes et leur bien-être pour favoriser le développement de leur potentiel.
12. Mettre à jour régulièrement les bonnes pratiques au sujet de la durabilité et de l'économie circulaire afin de promouvoir leur diffusion d'une façon correcte et actualisée.



ACTIONS	CIBLES
Investir dans la formation des employés sur les questions de durabilité	20 heures de formation des employés sur les questions ESG
Renforcer les connaissances et les compétences techniques liées à l'économie circulaire	8 heures de formation sur des questions liés à l'économie circulaire
Cultiver les talents de l'entreprise grâce au soutien de figures dédiées (concepteurs, professionnels, consultants) en vue de la co-conception	2 propositions de nouvelles lignes de produits par des employés
Divulguer des questions de durabilité en interne	Inclusion des questions de durabilité dans le magazine de l'entreprise
Créer des espaces qui favorisent le bien-être des employés au travail	Reconception d'au moins un espace commun
Écouter les besoins des personnes afin de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Adoption de mesures de flexibilité horaire pour les employés (temps partiel, congé réparti sur plusieurs mois), à travers une planification interne qui prévient l'impact sur les activités salariés
Soutenir la croissance des jeunes générations	Accueillir au moins 4 étudiants en alternance école-travail et/ou en stage

Coopération avec des organisations et des institutions

Nous sommes conscients que l'engagement en faveur de la durabilité est un chemin vers des objectifs que nous ne pouvons pas atteindre seuls. Pour cette raison nous souhaitons renforcer les partenariats et la coopération avec d'autres organisations du même secteur, institutions de formation, acteurs du territoire, afin de diffuser les principes de durabilité, d'impliquer d'autres personnes et organisations dans la voie du changement et lancer des initiatives pour générer un impact social encore plus important.

13. Concevoir des projets de collaboration concernant l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, en accordant une attention particulière aux générations futures.

14. Réinvestir une partie des bénéfices, conformément au présent statut, dans des projets de volontariat et charité ou pour soutenir la recherche scientifique et universitaire en faveur des nos objectifs actuels.

15. Diffuser les valeurs et les pratiques de durabilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, l'entreprise, conscients qu'ils jouent un rôle important dans notre secteur de production, au bénéfice de la communauté et du territoire.

16. Mettre en œuvre des modèles d'impact éthique et social en adoptant des modèles d'évaluation de la légalité et des politiques de prévention des infractions.

17. Divulguer nos actions et nos activités de façon transparente, en communiquant régulièrement nos résultats afin d'inspirer et d'impliquer d'autres réalités et organisations.

ACTIONS	CIBLES
Collaborer avec les organisations à but non lucratif de la Municipalité pour soutenir des initiatives ayant un impact social	Collaboration avec au moins deux associations locales
Divulguer des bonnes pratiques en matière de durabilité	Publication du rapport de durabilité
Créer des partenariats avec d'autres acteurs du territoire pour la participation à des événements et la promotion du contexte local	Participation avec un showroom permanent au Fuori Salone 2024 Participation à 5 événements avec des partenaires
Création d'opportunités de croissance grâce à la participation à des foires commerciales du secteur	Participation à 4 foires commerciales



Évaluation de l'impact

Conformément au paragraphe 378 de l'article 1 de la loi 208/2015, Alea, en tant que Benefit Company, est tenue d'établir une évaluation de l'impact pour démontrer son engagement concret en faveur de la durabilité et du bien commun. Cette évaluation se fonde sur l'analyse de cinq domaines clés:

1. Gouvernement d'entreprise

Nous évaluons la transparence et la responsabilité dans la poursuite des objectifs de bien commun, ainsi que l'engagement des parties prenantes et le niveau de transparence des politiques de l'entreprise.

2. Employés

Nous évaluons la relation avec les employés et les collaborateurs dans le contexte des aspects suivants: rémunération, avantages, formation, développement professionnel, environnement de travail, environnement de travail, communication interne, flexibilité de l'organisation, santé et sécurité.

3. Communauté

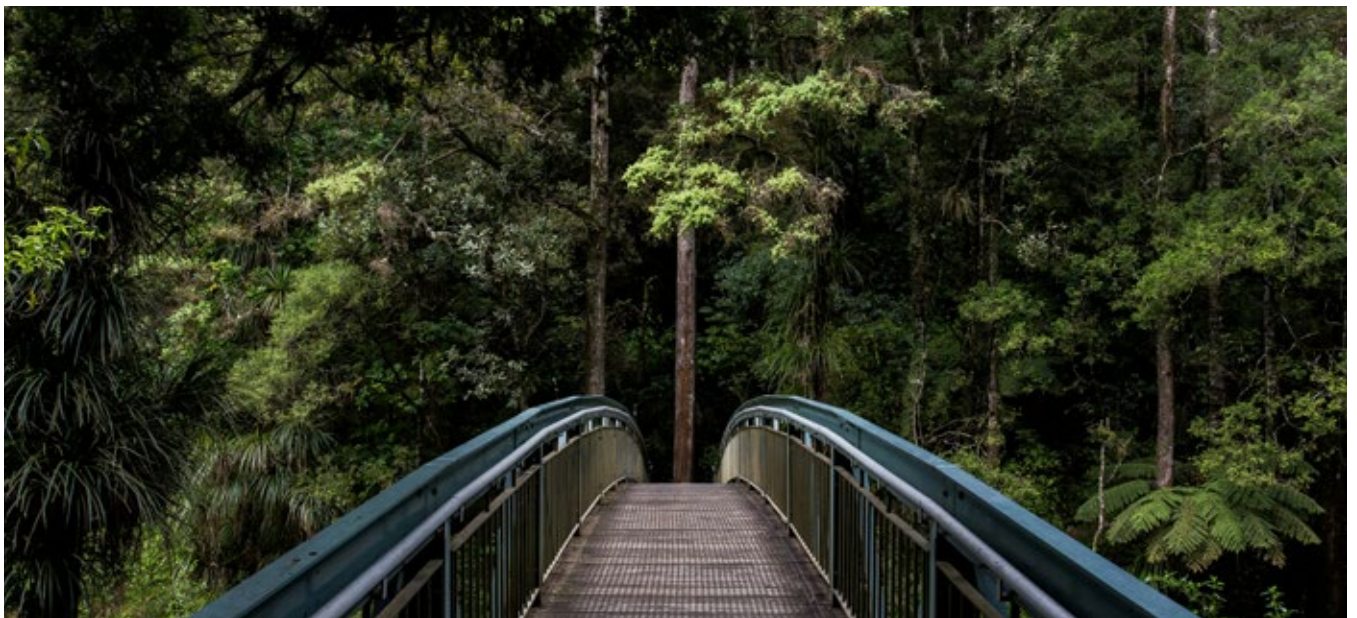
Ce module traite des interactions avec les fournisseurs, le territoire et les communautés locales, ainsi que les actions visant à soutenir la chaîne d'approvisionnement et le développement du territoire, telles que le bénévolat, les dons, les activités culturelles et sociales.

4. Environnement

Nous évaluons l'impact de l'entreprise en termes d'utilisation de l'énergie, des ressources et des matières premières, en mettant l'accent sur l'analyse du cycle de vie des produits : processus de production, logistique et distribution, utilisation, consommation, réutilisation des déchets et fin de vie.

5. Clients

L'évaluation de l'entreprise se limite à la qualité des produits et des services, à la gestion de la confidentialité et à la sécurité des données, ainsi que à la présence de canaux de retour d'information et à l'engagement à répondre aux besoins des clients.



Pour une première évaluation d'impact, Alea s'est soumise au questionnaire Next Index®, un outil d'évaluation ESG italien, afin de garantir la rigueur et l'objectivité de la mesure de notre engagement en faveur de la durabilité et de la création de valeur partagée.

Le Next Index® est le résultat de l'évaluation des 6 domaines de durabilité intégrale suivants:

- 1. Gouvernance de l'organisation:** choix stratégiques relevant de la direction;
- 2. Personnes et l'environnement de travail:** le fonctionnement interne de l'organisation;
- 3. Relations avec les citoyens-consommateurs:** les relations extérieures de l'organisation;
- 4. Chaîne d'approvisionnement:** les choix relatifs à la gestion de la filière;
- 5. Actions pour un environnement plus naturel:** les actions visant à protéger la planète et à lutter contre le changement climatique;
- 6. Actions envers la communauté locale:** relations avec le territoire de l'organisation.

Le score que nous avons obtenu est de **49/100**, ce qui nous place dans la classe de notation **B**.



ESG Rating

B

**Score
Next Index® ESG**

49/100

E

42/100

S

53/100

G

70/100

Il s'agit d'une première mesure, qui nous permet d'avoir une image globale de la situation de notre organisation, afin de mieux évaluer les actions concrètes nécessaires pour améliorer.

alea